



DR France

MINI CONSULTATION

Question 1 - Est-t-il exact de conclure que la norme dont pourrait se servir les multiplexes présents sur une zone selon les demandes des éditeurs de services puisse être mixte soit du T-DMB soit du DAB+ ? (exemple : 3 MUX en T-DMB et 5 en DAB+).

Réponse DIGIDIA : D'un point de vue purement technique, il est tout à fait exact de pouvoir faire cohabiter sur une même zone des multiplexes composés entièrement de programmes DMB avec des multiplexes composés entièrement de programmes DAB+.

Question 2 - Est-t-il correct techniquement de conclure qu'il est parfaitement possible de gérer, sans risques particuliers et sans surcoût significatif, au sein d'un même multiplexe des programmes faisant usage du T-DMB et des programmes faisant usage du DAB+ ? (exemple : dans un même mux 3 programmes en T-DMB et 10 en DAB+).

Réponse DIGIDIA : Toujours d'un point de vue purement technique, il est tout à fait exact de pouvoir faire cohabiter sur un même multiplexe des programmes DAB+ avec des programmes DMB. Il existerait bien un surcoût venant du fait que le DAB+ peut accueillir plus de programmes donc plus d'encodeurs sur une même ressource fréquentielle. Seulement, cette même ressource fréquentielle en DAB+ serait partagée par plus de radios. Par conséquent, les coûts de diffusion qui seraient partagés alors par 8 ou 9 radios en DMB, seront partagés par 15 ou 16 radios en DAB+. Le surcoût engendré par le nombre d'encodeurs serait alors très largement compensé par la baisse du coût de diffusion, ramené à une station radio.

Question 3 - Seriez-vous en mesure de faire des propositions de composition en nombre de programmes selon les deux cas de figure (1 et 2 ci-dessus) en vous basant sur l'impérieuse nécessité de la qualité optimum du son délivré vers l'auditeur et du souhait de certains éditeurs de déployer des données associées ?

Réponse DIGIDIA : Comparaison pour un codage audio à environ 96kbits/s avec DLS et Slide Show

DMB :

Sous canal à 160kbits/s ; EEP-3A = 120CUs

- Audio stéréo à 96kbits/s, DLS 2kbits/s et Slide Show à 8kbits/s compris
- 7 programmes : CUs utilisés 840 ; CUs restants : 24

DAB+ :

Sous canal à 104kbits/s ; EEP-3A = 78CUs

- Audio stéréo à environ 94kbits/s, DLS 2kbits/s et Slide Show à 8kbits/s compris
- 11 programmes : CUs utilisés 864 ; CUs restants : 0



Question 4 - Est-t-il conforme de dire que les récepteurs radios pouvant recevoir le T-DMB peuvent également recevoir le DAB+ ?

Réponse DIGIDIA : En tant qu'industriel d'équipements de tête de réseau, DIGIDIA n'est pas en position de pouvoir répondre de manière pertinente à cette question essentielle. Néanmoins, nous pouvons dire sans prendre trop de risques que les récepteurs DMB disponibles aujourd'hui en Corée sont compatibles DMB et DAB. De plus, le récepteur iRiver B20 décode d'ores et déjà les deux formats audio (DAB+ et DMB). Seulement les données associées DAB+ ne sont pas présentées au jour d'aujourd'hui sur ce même récepteur à notre connaissance. En conclusion, il n'y a pas à notre avis de verrous techniques. S'il existe un marché mixte en France DAB+/DMB avec un calendrier clair de déploiement sur les cinq prochaines années, nous pouvons affirmer sans prendre trop de risque que l'industrie des récepteurs s'adaptera et suivra sans contexte.

Fait au Rheu, le 8 décembre 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Olivier". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Pascal OLIVIER, Président